Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DES
YVELINES

Versailles, 30 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Enquête publique
Contrat de Développement Territorial de PARIS-SACLAY
Versailles Grand Parc/Saint-Quentin-en-Yvelines/
Vélizy-Villacoublay

Le Contrat de développement territorial (CDT) a été créé par la loi du 3 juin 2010, relative au Grand Paris. Cet outil est destiné à élaborer et à mettre en œuvre des projets de développement sur les territoires desservis par le futur réseau métropolitain du Grand Paris (ligne 18).

Il s'agit d'**un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales** concernées par le déploiement du Grand Paris afin d'**établir «les objectifs et priorités»** en matière d'urbanisme, de logement, de transports, de déplacements...

Ce document programme sur une durée de quinze ans (2015-2030) les objectifs opérationnels de développement économique durable et d'aménagement urbain des territoires stratégiques desservis par le nouveau réseau de transports.

Sur le secteur concerné est privilégiée l'implantation d'un cluster dédié à l'innovation scientifique et industrielle tout en construisant un cadre de vie de qualité en accompagnement de la ligne 18 du Métro Express.

L'enquête publique sur le CDT PARIS-SACLAY secteur Versailles Grand Parc/Saint Quentin en Yvelines/Vélizy-Villacoublay a débuté le 29 janvier 2015 et se terminera le vendredi 27 février 2015 inclus.

Ce document est consultable dans les mairies concernées, aux sièges des communautés d'agglomération, sur leurs sites internet ainsi que sur ceux des préfectures des Yvelines, de l'Essonne et de l'établissement public Paris-Saclay (EPPS). Il est possible de le télécharger à partir de l'adresse suivante: http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement/CDT-Paris-Saclay-Versailles-Grand-Parc-Saint-Quentin-en-Yvelines-Velizy-Villacoublay

---

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78